

undefined - mercredi 26 juin 2024

Actu locale | Autour d'Annecy

CHAVANOD

## Projet de carrière : c'est "non" !

Jean-François Tapponnier

---



*Lors du conseil municipal, les élus ont voté pour le classement en zone naturelle du secteur concerné. Photo Le DL/J.-F.T.*

**Lors d'un conseil municipal très suivi par les habitants, les élus ont voté pour le classement de la zone concernée en zone naturelle, mettant ainsi fin au projet de carrière sur le site.**

Avec une large majorité (17 contre et 4 pour), les conseillers municipaux, réunis ce lundi 24 juin, ont refusé la création d'un zonage spécifique au Plan local d'urbanisme intercommunal habitat mobilités bioclimatiques (PLUi-HMB) permettant la création d'une carrière dans le secteur dénommé "Boucle du Fier". Retour sur cette séance qui s'est déroulée sous la pression d'une soixantaine d'habitants, présents et très remontés contre le projet mené par la société Ceccon Frères. L'issue de près de deux années d'études d'un projet de carrière en bord du Fier à l'aplomb du hameau de Maclamod.

Une issue défavorable dont les conséquences ne seront pas anodines, tant pour la société Ceccon Frères qui porte le projet que pour l'Agglo, qui devra intégrer dans sa copie du règlement du PLUi-HMB la décision de la commune de Chavanod du classement en zone naturelle du secteur concerné.

Le maire a rebalayé le contexte de la délibération afin d'en situer les enjeux. Il a ainsi rappelé que « dans le cadre de la rédaction du diagnostic et du Plan d'aménagement et de développement durables (PADD), les services de l'État ont relevé la nécessité de mettre en compatibilité le projet du territoire, et notamment la programmation des constructions avec ses ressources et plus particulièrement les matériaux de construction et la gestion des remblais.

Sur ce point précis des besoins en matériaux, il s'avère que le territoire est largement déficitaire puisqu'il ne couvre que 10 à 20 % de ses besoins. »

Dans le même temps, la société Ceccon Frères, rachetée en 2021 par le groupe Basaltes, a entamé des démarches pour relancer un projet de carrière sur un secteur de la commune de Chavanod, aux lieux-dits Sur Fier, Sous Charrionde et La Combe. Plusieurs séances de travail ont eu lieu avec les élus pour faire évoluer le projet qui concernait un secteur classé par le PLU de Chavanod en zone naturelle permettant des études sur ce périmètre. « Nous avons voulu étudier le projet en toute transparence et pour cela nous avons fait deux réunions publiques et rencontré plusieurs associations dont Bien vivre au bord du Fier, qui défend les intérêts des riverains. »

Avant de passer au vote à bulletin secret, le maire demandait aux élus s'ils voulaient intervenir. À la fin d'une déclaration motivée dans laquelle elle pesait les enjeux entre intérêts publics et les risques environnementaux et nuisances d'une carrière, la première adjointe, Mireille Vuilloud, se positionnait publiquement contre le projet.

« Il y a aussi des questions sans réponse concernant l'avenir du site actuel de la société Ceccon. La centrale à béton et celle de l'enrobage doivent déménager, mais où ? » interrogeait-elle, concluant que l'intérêt général c'était aussi de s'entendre sur la protection de notre territoire afin d'éviter une modification du paysage et du cadre de vie. Une déclaration qui a peut-être pesé sur la décision d'une partie du conseil pour faire emporter le non à la carrière.